

Dans le cadre de la réforme du lycée, depuis septembre 2010, la classe de seconde a évolué.

Au-delà des matières habituelles qui sont toujours présentes (et certaines même renforcées pour tous les élèves), le vrai changement est de pouvoir **mieux adapter l'enseignement et l'accompagnement éducatif de chaque jeune** tout au long de son parcours en lycée.

## Deux axes essentiels :

1. **Mise en place d'un dispositif en effectif allégé** dans les matières nécessaires au bon déroulement de la scolarité dans l'ensemble des sections (français et expression orale/écrite – mathématiques – langues vivantes...) :  
Selon le besoin et l'envie de l'élève : soutien ou approfondissement
2. **Accompagnement personnalisé** : travail sur l'orientation, mise en place d'un projet personnel, ouverture sur le monde (visites d'entreprises, théâtre, musée, rencontres à Saint-Michel ou en divers lieux)

## La classe de seconde permet à tous les élèves de suivre deux enseignements d'exploration :

**Pour tous** : **Sciences économiques et sociales**

**A choisir** (1 parmi la liste) :



- Littérature et société
- Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques (SI/CIT)
- Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)
- Langues anciennes (latin ou grec – si démarré en collège)
- Langue vivante 3 : Espagnol ou Italien ou Chinois

**Pour ceux qui le souhaitent** - **une** option à choisir : Langues anciennes ou Langue vivante 3 ou Arts plastiques ou Musique

## **Section européenne :**

Les élèves qui le souhaitent peuvent soit poursuivre soit débiter un cursus en section européenne.

La section européenne permet de passer la mention européenne de l'un des Bacs généraux préparés à Saint-Michel (***voir en page 3 le détail pour cette section***).

## Baccalauréats préparés à Saint-Michel

### **Bacs généraux :**

Economique et Social ; Littéraire ;

Scientifique - Sciences de la Vie et de la Terre ; Scientifique - Sciences de l'Ingénieur

### **Bac technologique :**

Sti2D spécialités SIN (systèmes d'information et numérique) ITEC (innovation technologique et éco-conception)

## 2<sup>nd</sup>e « SECTION MONTAGNE »

### Le PROJET :

**Une classe de seconde suivant tout au long de l'année un projet éducatif reposant sur des activités pratiquées en montagne.**

### Les OBJECTIFS

- **Découvrir et pratiquer des activités sportives de montagne** (escalade, randonnée, alpinisme, ski de randonnée, raquettes,...) ;
- **Acquérir et approfondir une « culture montagne »** (connaissance du milieu, prise de conscience et gestion des risques,...) ;
- **Participer à une « aventure » collective et développer des aptitudes personnelles** (responsabilité, partage, engagement, solidarité, volonté, dépassement de soi, effort, rigueur, découverte,...).

### Les MOYENS

- **Un jour par mois dédié à des activités sportives en milieu montagnard ;**
- **Des séances d'apports théoriques sur le milieu montagnard, pour se constituer une « culture montagne »** (orientation-cartographie, météorologie, faune-flore, histoire de l'alpinisme,...).

### L'ENCADREMENT

- **Enseignants motivés par le projet et pratiquant des activités de montagne.**
- **Professionnels de la montagne :** Guide de Haute-Montagne, Accompagnateur en Montagne, moniteur d'escalade (Brevets d'Etat).

### Les PERSPECTIVES

- **En 1<sup>o</sup> et Terminale :** approfondissement de la « culture montagne », cheminement vers l'autonomie en montagne ;
- **Poursuite des activités montagne** (6 sorties dans l'année, le samedi) en cycle terminal



## 2<sup>nd</sup>e « Horaires aménagés »

### Le PROJET

**Une classe de seconde, à horaires aménagés, proposant un horaire adapté à la pratique d'un sport en compétition ou la pratique artistique (Musique...)**

Cette classe est ouverte aux élèves titulaires d'une Licence Fédérale à vocation Compétition ou justifiant d'une pratique musicale de haut niveau.

### Les OBJECTIFS

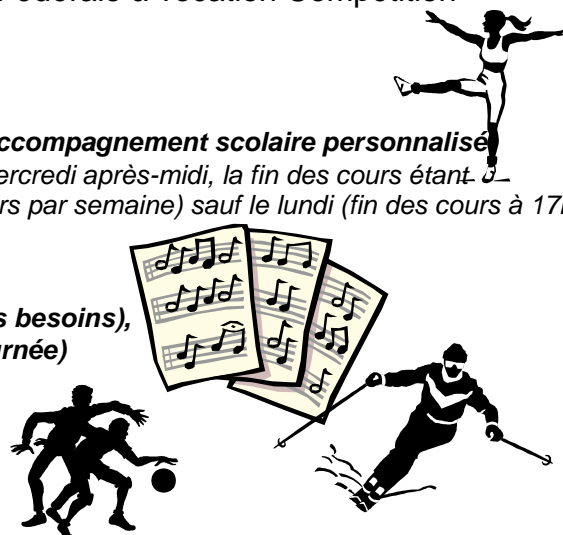
- **Permettre le suivi d'un parcours scolaire en Seconde avec un accompagnement scolaire personnalisé**
- **Mise en place d'horaires aménagés libérant la plage horaire du mercredi après-midi, la fin des cours étant au plus tard à 15h30 (+1h30 de travail personnel obligatoire trois soirs par semaine) sauf le lundi (fin des cours à 17h30).**

### Les MOYENS

- **Accompagnement scolaire par un tuteur enseignant (suivant les besoins),**
- **Séance de travail personnel (plage horaire de 1h30 en fin de journée)**
- **Un projet de classe spécifique (Sport / Culture)**

### L'ENCADREMENT :

- **Professeur principal assurant la coordination éducative,**
- **Equipe enseignante assurant un suivi personnalisé.**



## 2nde « Section Européenne »

### 1) Objectifs

- Amener les élèves à un niveau proche du bilinguisme anglais-français en terminale.
- Leur permettre des échanges internationaux avec des jeunes de leur âge.
- Leur faire connaître un système d'éducation différent et leur faire apprécier d'autres modes de vie.
- Leur donner une aisance de parole et une confiance en eux qui leur permettront plus tard d'être efficaces dans leurs vies personnelle et professionnelle.



### 2) Organisation

#### ❖ Au lycée

- **Sur le plan scolaire** : de la seconde à la terminale: 2 heures supplémentaires en anglais (1 heure de renforcement linguistique et 1 heure d'histoire-géographie en langue anglaise).
- **Sur le plan extrascolaire** : **les activités culturelles** proposées pourront être en lien direct avec la langue (théâtre en anglais, diverses visites en anglais, films... )

#### ❖ Finalité

- Obtenir la **mention «section européenne»** au baccalauréat (L / ES / S / STI2D) à Saint-Michel). Le candidat doit avoir au moins 12/20 à l'épreuve écrite d'anglais LV1 et se soumettre à des épreuves spécifiques (oral + évaluation en cours de formation) dans le cadre de la discipline non linguistique enseignée en anglais, l'histoire-géographie à Saint-Michel. Il doit obtenir au moins la moyenne dans cette épreuve spécifique.
- Dans le cadre d'un accord avec le Ministère de l'éducation nationale, l'ensemble des élèves de seconde validera un niveau en passant **l'examen du Cambridge** (certification niveau B1).

#### ❖ Voyage

**Un séjour de trois semaines en pays anglophone** (les Etats-Unis ou le Canada) aura lieu pour tous les élèves de section européenne (en classe de seconde, sauf cas de force majeure) dans le cadre d'un projet mené au sein de l'établissement (obligatoire). Le coût approximatif se situe entre 2100 et 2200€ (fonction de l'évolution du coût des transports). Les élèves sont hébergés dans des familles et répartis sur une trentaine d'écoles situées dans les Etats de l'Oregon et de Washington (côte Ouest).

Afin de permettre à tous les lycéens de section européenne de participer à ce projet, différentes modalités financières permettent de s'adapter aux besoins de chacun (prélèvement mensuel automatique possible - modalités précisées en juin 2015 ; bourse voyage sur justificatif...).

Tout problème financier pourra être étudié avec le responsable financier de Saint-Michel et ne doit pas être un obstacle pour un élève intéressé et motivé.

**Conditions particulières** : joindre un chèque spécifique d'acompte pour le voyage section européenne de 200€ qui ne sera remboursé (*sauf non admission suite test + entretien*), conformément à la convention financière en vigueur, qu'en cas de désistement :

- 1- **si celui-ci intervient avant le vendredi 19 juin 2015**, dans la mesure où la demande en aura été faite par écrit.
- 2- **si celui-ci intervient entre le 19 juin et le vendredi 3 juillet 2015** pour un des motifs suivants que vous voudrez bien nous signaler par écrit : redoublement, changement d'orientation vers la voie professionnelle ou technologique – formation non assurée à St Michel- Orienter son choix vers une option, un enseignement d'exploration, ou une langue vivante, n'existant pas à St Michel n'est pas considéré comme un changement d'orientation.
- 3- **Au-delà du 3 juillet 2015** : l'acompte restera dû et ne sera pas remboursable.

### 3) Conditions d'admission

Sous réserve d'obtenir le passage en classe de seconde, les élèves devront également satisfaire :

- 1- à l'épreuve d'admissibilité : **un test d'évaluation écrit**: rédigé et corrigé par un professeur extérieur à St Michel
- 2- à l'épreuve d'admission : **un entretien de motivation en partie en anglais**. Les élèves ayant réussi le test écrit avec 14/20 et+ seront admis d'office. Pour les autres, entretien de 10'. Commission composée de 2 à 4 examinateurs. L'admission est prononcée après addition des deux notes (test + entretien).

Les élèves, venant d'autres collèges et issus de 3ème section européenne - LVI anglais - sont dispensés du test et de l'entretien (**si le niveau d'anglais constaté sur les bulletins des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> trimestres paraît insuffisant (notes et/ou appréciations), la validation d'accès « sans test » sera faite ou non par le directeur**). Les élèves bilingues ne sont pas prioritaires : ils ne sont admis à l'issue de la procédure habituelle qu'en cas de places disponibles.

**Merci de tourner la page**

#### 4) Engagement

Si votre enfant est admis en section européenne, vous devez savoir :

- qu'il s'engage à **participer aux épreuves orales et écrites de certification en anglais** –classe de seconde-
- qu'il s'engage à **participer au voyage et aux actions** qui pourront être conduites pour en réduire le coût.
- qu'il s'engage à **poursuivre cette section en première et terminale**, sachant qu'il pourra choisir la série ES, L, S ou STI2D.
- qu'il s'engage à **subir les épreuves spécifiques** en vue d'obtenir la mention « section européenne » au Baccalauréat.

#### 5) Calendrier 2015

<b>10 avril</b>	<b>Date limite de candidature</b> à l'aide de la fiche d'inscription. Envoi des convocations à partir des fiches reçues. –entre le 13 et le 15 avril-
	Vacances printemps 11-27/4
Mercredi 6 mai	Test d'évaluation de 14 heures à 15 heures 30
Jeudi 21 mai	Affichage des résultats du test & heure de convocation à l'entretien (à partir 16h).
Mardi 26 mai après-midi Mercredi 27 mai	Entretien de motivation <b>en partie en anglais</b>
Mardi 2 juin	Résultats définitifs (par courrier)

#### 6) Pour faire acte de candidature :

**-1- Pour tous : retourner la fiche ci-jointe** - sous quinzaine- avec le dossier d'inscription + chèque acompte à valoir sur voyage à l'ordre de AAESL St Michel Annecy (préciser au dos du chèque "voyage USA").

**-2- pour les élèves devant passer le test joindre 2 enveloppes timbrées** (une pour 20g une pour 50g selon tarif en vigueur, libellées à votre adresse (format 22 x 16 cm autocollantes). **Si au 28 avril vous n'avez rien reçu, veuillez téléphoner au 04 50 45 62 61.**

#### Horaires

Français	4 heures
H - Géo	3 heures
LV1 + LV 2	5 heures 30
Mathématiques	4 heures
Physique - chimie	3 heures
Sciences de la Vie et de la Terre	1 heure 30
Education Physique et Sportive	2 heures
Education Civique Juridique et Sociale -sous réserve-	/
Accompagnement personnalisé	2 heures
Enseignement d'exploration ( <i>voir ci-dessous</i> ) (dont <i>Sciences économiques et sociales : 1h30 – pour tous</i> )	3 heures ou 4 h 30
<b>TOTAL</b>	<b>28 heures 30 ou 30 heures</b>

#### Enseignements d'explorations et options selon les classes de seconde

Enseignements d'exploration	Seconde générale	Seconde générale Section montagne	Seconde générale Horaires aménagés	Seconde générale section européenne
Littérature et Société (1h30)	Oui	Oui	Oui	Oui
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques (3h)	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthodes et pratiques scientifiques (1h30)	Oui	Oui	Oui	Oui
Langues anciennes (latin ou grec – si démarré en collège) (3h)	Oui	Oui	Non	Oui
Langue vivante 3 (3h)	Oui	Oui	Non	Oui
<b>Options : LV3 ou langues anciennes ou Arts (2h)</b>	Oui	Non	Non	Non
<b>A jour le 05/01/2015</b>				<b>1h. Angl. + 1 h. H-Géo en anglais</b>

Lycée Saint-Michel – 27 faubourg des Balmettes – BP 257 – 74007 Annecy Cedex - France

Téléphone 04 50 45 05 20 – [www.st-michel.fr](http://www.st-michel.fr)

**PORTES OUVERTES**

Enseignement supérieur : mercredi 04/02/15 16h30 – 19h30

Lycée et enseignement supérieur vendredi 06/03/15 16h-20h \* samedi 07/03/15 8h30-12h